



Assemblée générale

Distr. générale
2 février 2016
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Bermudes

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref	3
I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique	4
II. Budget	5
III. Situation économique	5
A. Généralités	5
B. Services financiers	6
C. Tourisme	7
D. Bâtiment	7
E. Transports et communications	7
IV. Situation sociale	8
A. Généralités	8
B. Emploi	8
C. Éducation	9

Note : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 11 janvier 2016 en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs à l'adresse suivante : www.un.org/fr/decolonization/workingpapers.shtml.



D.	Santé publique.....	10
E.	Criminalité et sécurité publique.....	10
F.	Droits de l’homme et questions connexes.....	10
V.	Environnement.....	11
VI.	Questions militaires.....	11
VII.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux	12
VIII.	Statut futur du territoire	12
	A. Position du gouvernement du territoire.....	12
	B. Position de la Puissance administrante	12
IX.	Décision de l’Assemblée générale.....	13

Le territoire en bref

Territoire : Les Bermudes sont un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Représentant de la Puissance administrante : Le Gouverneur George Fergusson (mai 2012)

Situation géographique : Les Bermudes se situent dans la partie occidentale de l'océan Atlantique, à environ 917 kilomètres à l'est des côtes de l'État de Caroline du Nord (États-Unis d'Amérique). L'archipel est composé de 8 îles principales et de 130 îles plus petites.

Superficie : 53,35 kilomètres carrés

Zone économique exclusive : 450 370 kilomètres carrés

Population : 65 187 habitants (estimation de 2015)

Espérance de vie à la naissance : 81,2 ans [hommes : 77,9 ans; femmes : 84,4 ans (estimations de 2015)]

Composition ethnique : Environ 54 % de noirs, 31 % de blancs et 15 % de métis et autres groupes ethniques (recensement de 2010)

Langue : Anglais

Capitale : Hamilton

Chef du gouvernement du territoire : Le Premier Ministre Michael Dunkley

Principaux partis politiques : *One Bermuda Alliance* (Alliance pour les Bermudes unies); *Progressive Labour Party* (Parti travailliste progressiste)

Élections : Les dernières élections ont eu lieu le 17 décembre 2012. Les prochaines sont prévues pour décembre 2017.

Parlement : Parlement bicaméral, composé d'un sénat de 11 membres désignés par le Gouverneur (3 à sa discrétion, 5 sur recommandation du Premier Ministre et 3 sur celle du chef de l'opposition) et d'une assemblée législative de 36 membres, élus dans 36 circonscriptions pour un mandat d'une durée maximum de cinq ans

Produit intérieur brut (PIB) par habitant : 91 479 dollars (estimations de 2014)

Économie : Services financiers, tourisme

Principaux partenaires commerciaux : Canada, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni et États membres de la Communauté des Caraïbes

Taux de chômage : 7 % (2015)

Monnaie : Dollar des Bermudes, indexé à parité sur le dollar des États-Unis

Aperçu historique : Découvert en 1505 par l'explorateur espagnol Juan de Bermudez, le territoire a été dénommé « La Bermuda » en 1510. Il est demeuré inhabité jusqu'en 1609, quand des colons britanniques qui étaient en route pour la Virginie et dont le navire avait fait naufrage sur l'un des récifs s'y sont installés. En 1612, le Roi Jacques I^{er} a étendu la charte de la Compagnie de Virginie aux Bermudes. En 1684, après la révocation de la charte de la Compagnie, l'administration de l'archipel a été transférée à la Couronne britannique.

I. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique

1. La Constitution des Bermudes, adoptée en 1968, a été modifiée à cinq reprises, la dernière fois en 2003. Selon la Puissance administrante, la Constitution confère au territoire une autonomie interne presque totale et ne laisse au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qu'un droit de regard constitutionnel réduit au minimum. Le Gouverneur et commandant en chef des forces armées, nommé par la Couronne britannique, est responsable de la défense, des affaires extérieures, de la sécurité intérieure et de la police.

2. Le territoire est doté d'un régime parlementaire. Le gouvernement comprend un gouverneur, un vice-gouverneur, un conseil des ministres et un parlement bicaméral. Le Gouverneur nomme au poste de premier ministre le membre de la Chambre d'assemblée qui semble le plus à même d'être investi de la confiance de la majorité des 36 membres, qui représentent chacun une circonscription parlementaire. Le Premier Ministre dirige le Conseil, qui comprend au maximum 14 membres du Parlement.

3. Le droit et le système juridique des Bermudes reposent sur la *common law* anglaise et les principes de l'*equity*, sur la législation du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (en vigueur depuis 1612), qui s'applique aux Bermudes et les lois adoptées par le Parlement des Bermudes. Les membres de l'appareil judiciaire sont nommés sur avis du Président de la Cour suprême. Le territoire compte trois juridictions : le Tribunal d'instance, la Cour suprême et la Cour d'appel. La loi britannique sur les territoires d'outre-mer de 2002 (*British Overseas Territories Act 2002*) accorde la citoyenneté britannique aux ressortissants des territoires britanniques d'outre-mer.

4. Pour pouvoir voter lors des élections générales ou des référendums, il faut avoir 18 ans révolus, être bermudien de naissance ou par naturalisation, ou alors non bermudien inscrit sur la liste des électeurs au 1^{er} mai 1976. L'actuel Premier Ministre, Michael Dunkley, du parti *One Bermuda Alliance*, a pris ses fonctions le 20 mai 2014 succédant à Craig Cannonier, du même parti, qui a démissionné. L'*Alliance* détient une majorité de deux sièges à la Chambre d'assemblée.

5. En 1995, un référendum sur la question de l'indépendance a été organisé. Sur les 58,8 % d'électeurs inscrits ayant participé, un nombre assez faible pour les Bermudes selon la Puissance administrante, 73,6 % se sont prononcés contre l'indépendance. Le *Progressive Labour Party*, qui était alors dans l'opposition, avait appelé les partisans de l'indépendance à s'abstenir, au motif que cette question méritait d'être tranchée dans le cadre d'élections générales.

6. Dans son rapport de 2005, la Commission pour l'indépendance des Bermudes avait noté que la question raciale faisait depuis toujours partie du paysage social, économique et politique des Bermudes. Les divisions raciales déterminent, dans une large mesure, la position à l'égard de l'indépendance et le choix de la méthode à utiliser pour savoir ce que souhaite la population. En 2005, le *Progressive Labour Party*, alors au pouvoir, tenait à ce que la question de l'indépendance soit réglée dans le cadre d'une élection, et il ne cache pas son souhait de désengagement par rapport au Royaume-Uni. Le *United Bermuda Party*, précurseur de *One Bermuda Alliance*, était en revanche favorable à un référendum. La Commission pour

l'indépendance des Bermudes a donc conclu qu'il revenait aux deux partis politiques de faire valoir les mérites respectifs de chaque méthode.

II. Budget

7. L'exercice budgétaire du territoire commence en avril. Selon la Puissance administrante, les priorités budgétaires pour 2015/16 restent l'économie, l'éducation, la santé et le maintien de l'ordre. Le budget de 1,08 milliard de dollars et les mesures de stimulation de l'économie qui l'accompagnent ont été élaborés en vue de réaliser les objectifs fixés dans ces domaines. On trouvera des informations complémentaires sur le budget dans les sections pertinentes ci-après. En ce qui concerne l'exercice 2014/15, les statistiques officielles indiquent que, pour la douzième année consécutive, les recettes du territoire ont été inférieures à ses dépenses.

III. Situation économique

A. Généralités

8. L'économie des Bermudes repose essentiellement sur la prestation de services financiers à des entreprises internationales et sur le tourisme. Selon la Puissance administrante, le secteur industriel n'est guère développé et l'agriculture est limitée, dans la mesure où le territoire ne compte que 20 % de terres cultivables.

9. D'après la Puissance administrante, l'estimation définitive du produit intérieur brut (PIB) des Bermudes était de 5,7 milliards de dollars des États-Unis en prix courants en 2014, soit une augmentation de 0,2 % par rapport à l'année 2013, où le PIB était de 5,6 milliards de dollars. En 2014, sept secteurs d'activité ont enregistré une croissance de la valeur ajoutée, grâce à des activités commerciales, par exemple des services de conseil dans les domaines du droit, de la comptabilité et de la gestion. La croissance économique accrue a généré une augmentation de 0,5 % du PIB par habitant en 2014, qui atteint 91 479 dollars des États-Unis. Selon les statistiques officielles concernant le troisième trimestre de 2015, le PIB trimestriel en prix courants a été estimé à 1,35 milliard de dollars, soit une augmentation de 6,3 % en glissement annuel.

10. D'après la Puissance administrante, la contraction du PIB enregistrée au cours des dernières années représente un problème de taille pour le gouvernement. Celui-ci a donc lancé plusieurs initiatives visant à favoriser la croissance économique, suivant une stratégie double, dont l'objectif est, d'une part, de stimuler l'économie et d'autre part, de maîtriser et de réduire les dépenses publiques. D'après les informations fournies par la Puissance administrante, en 2015/16, la priorité du gouvernement du territoire est toujours de créer les conditions nécessaires pour attirer les investissements directs étrangers afin de stimuler l'économie et a fortiori, de dynamiser ses deux principaux piliers: le commerce international et le tourisme.

B. Services financiers

11. D'après la Puissance administrante, les Bermudes sont l'un des principaux centres financiers et commerciaux internationaux au monde, ce secteur représentant quelque 27 % du PIB du territoire. Celui-ci se classe par ailleurs aux premiers rangs mondiaux du secteur de l'assurance et de la réassurance à grande échelle.

12. La *Bermuda Monetary Authority* (Autorité monétaire des Bermudes) assure de façon centralisée la surveillance du secteur des services financiers du territoire et est habilitée à collecter des amendes. Le territoire n'a pas de banque centrale; ce sont les banques commerciales qui gèrent l'indexation de la monnaie sur le dollar des États-Unis en répondant à l'offre et à la demande à parité. Les réserves en devises du territoire sont détenues par les banques, et non la *Bermuda Monetary Authority*.

13. D'après les informations fournies par la Puissance administrante, au cours des neuf premiers mois de 2015, 713 nouveaux partenariats et entreprises internationaux ont été enregistrés aux Bermudes, contre 871 pendant la même période en 2014, soit une diminution de 18,1 %. En 2014, 89 nouvelles compagnies d'assurance ont été enregistrées, ainsi que 24 nouveaux intermédiaires de l'assurance.

14. Selon la Puissance administrante, les Bermudes n'ont jamais eu de législation sur la protection du secret bancaire et elles tiennent un registre privé sur la propriété effective depuis les années 40. Ce registre contient des informations détaillées sur les propriétaires réels d'entreprises privées opérant aux Bermudes. Il s'agit d'un registre central qui est conservé par une autorité publique et qui est automatiquement mis à jour à chaque transfert de propriété. À l'heure actuelle, le gouvernement échange des informations avec les autorités compétentes des partenaires contractants, à leur demande. La législation comporte des dispositions destinées aux institutions financières qui stipulent que les actionnaires majoritaires doivent avoir reçu l'agrément de la *Bermuda Monetary Authority*.

15. Depuis plus de 70 ans, ceux qui veulent créer une société aux Bermudes doivent fournir des informations sur le propriétaire réel de celle-ci. La *Bermuda Monetary Authority* est chargée de mener une enquête sur les propriétaires (à condition qu'ils détiennent plus de 10 % du capital). Elle soumet également à des contrôles les cessions d'actions à des non-Bermudiens. Elle conserve toutes les informations sur le propriétaire réel, qu'elle reçoit dans le cadre de la procédure de contrôle. La Puissance administrante affirme que les Bermudes n'ont pas de législation relative au secret bancaire.

16. D'après la Puissance administrante, suite à la mise en place du premier accord relatif à l'échange de renseignements fiscaux avec le Royaume-Uni en 2007 en vue de garantir une transparence financière et une sécurité maximales, le territoire occupe aujourd'hui une position dominante en matière de transparence et de coopération dans le domaine de la fiscalité internationale. En septembre 2013, il a adhéré à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale établie par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en vue de faciliter la coopération entre juridictions en matière de calcul et de collecte de l'impôt, en particulier de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales. La Convention est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2014. Le territoire a passé des accords multilatéraux d'échange de renseignements en matière fiscale avec environ 90 partenaires du fait de son adhésion à la Convention (avec les membres du G20, tous les membres de l'OCDE sauf un et tous les États membres de l'Union européenne).

C. Tourisme

17. Selon les statistiques du gouvernement, en 2014, les Bermudes ont accueilli environ 580 200 visiteurs, lesquels ont dépensé au total 361,2 millions de dollars, soit 4,6 % du PIB. Cette même année, 8,4 % de la population active du territoire était directement ou indirectement employée dans le secteur touristique, qui génère directement 2 796 emplois, par rapport à 3 218 en 2013.

18. Selon la Puissance administrante, le budget alloué au Ministère de la promotion du tourisme et des transports pour l'exercice 2015/16 s'élevait à environ 23,5 millions de dollars (dont 21,7 millions de dollars ont été alloués à la *Bermuda Tourism Authority*). Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ont contribué au PIB à hauteur de 4,6 %.

D. Bâtiment

19. Selon la Puissance administrante, en 2014, le chiffre d'affaires du secteur du bâtiment et des activités extractives s'est établi à 178,7 millions de dollars, soit une légère augmentation d'environ 0,6 %. De plus, la valeur des travaux réalisés pendant le premier semestre de 2015 a été estimée à 38,9 millions de dollars, contre 79,5 millions au cours de la même période de 2014, ce qui représente une baisse de 51,1 %. Les logements résidentiels ont concentré 29 % des travaux, dont 36 % ont été entrepris par le secteur privé et 37 % par le secteur public. D'après la Puissance administrante, plusieurs projets de développement de structures hôtelières sont en cours, par exemple un nouvel hôtel à Saint George's, dont la construction devrait démarrer en 2016. Il existe aussi un projet de construction d'un nouveau terminal d'aéroport ainsi que d'autres travaux qui doivent être entrepris en vue de l'accueil de la 35^e Coupe de l'America, en 2017.

E. Transports et communications

20. Desservies par un réseau d'environ 200 kilomètres de routes goudronnées publiques et 400 kilomètres de routes privées, les Bermudes ont une circulation routière très dense, avec environ 78 véhicules au kilomètre en 2014. L'interdiction de posséder plus d'une voiture par ménage et de louer des véhicules a donné lieu à la mise en place d'un réseau public de bus et de transbordeurs. Les étudiants résidents continuent de bénéficier de la gratuité des transports en commun. Selon les statistiques officielles, on dénombrait 46 625 véhicules routiers immatriculés en 2014, un chiffre en baisse pour la cinquième année consécutive.

21. Des vols commerciaux réguliers relient les Bermudes à un certain nombre de destinations aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. Le territoire a ses propres organismes de réglementation maritime et aérienne, dont les registres sont tenus à jour par les Départements de l'aviation civile et de l'administration maritime.

22. Il existe quatre fournisseurs de services de télécommunication internationaux sur le territoire, dont trois disposent de liaisons transatlantiques propres, ainsi que des liaisons par satellite pour les services spéciaux et les communications d'urgence.

23. D'après les statistiques du gouvernement, en 2014/15, le nombre total d'abonnés au téléphone était d'environ 35 000, soit le chiffre le plus bas depuis 1989/90, ce qui serait une conséquence de l'utilisation privilégiée des téléphones portables plutôt que des téléphones fixes.

IV. Situation sociale

A. Généralités

24. Selon la Puissance administrante, au cours de l'exercice 2015/16, le Ministère des affaires communautaires, de la culture et des sports s'est vu allouer un budget d'environ 84,2 millions de dollars, dont environ 54 % ont été utilisés pour offrir une assistance financière aux personnes ayant des revenus insuffisants.

B. Emploi

25. D'après les chiffres de 2014, le nombre d'emplois aux Bermudes a diminué de 2,3 %, passant de 34 277 en 2013 à 33 475 en 2014. Ce chiffre est en diminution depuis 2008. Par ailleurs, selon les données pour 2015, le taux de chômage global était de 7 %, par rapport à 9 % en 2014. Le taux de chômage des Bermudiens était de 8 %, contre 10 % en 2014, 2 129 Bermudiens se trouvant sans emploi, contre 2 957 en 2014. Les taux de chômage de chômage des femmes et des hommes s'établissaient à 8 % et 5 % respectivement.

26. Le Ministère de l'intérieur s'est efforcé de remédier à ce problème en renforçant ses programmes fondamentaux destinés à aider les actifs à trouver un emploi et à les doter des qualifications recherchées par les employeurs. En 2014, le Ministère a réuni des représentants des secteurs public et privé afin d'élaborer des stratégies visant à renforcer l'économie et à créer des emplois, ce qui a mené à la mise en place du Plan national de formation. La première partie de ce plan, publiée en 2014, analysait les principaux secteurs économiques afin de comprendre le marché de l'emploi actuel et de déterminer la voie à suivre pour constituer une main-d'œuvre durable sur le territoire. La deuxième partie, qui doit bientôt paraître, devrait porter sur les stratégies de mise en œuvre.

27. Le *Bermuda Job Board*, base de données nationale pour l'emploi gérée par le Département de valorisation de la population active, est, depuis novembre 2013, accessible en ligne aux Bermudiens cherchant un emploi, avec pour principal objectif de regrouper et centraliser les offres d'emploi du territoire afin d'aider à mettre en relation les travailleurs et les employeurs, d'offrir plus de perspectives d'emploi aux Bermudiens qualifiés et, à terme, de réduire la nécessité de demander un permis de travail. Selon la Puissance administrante, en janvier 2016, plus de 1 000 employeurs et plus de 6 000 candidats étaient inscrits dans la base de données.

28. Selon la Puissance administrante, le Comité de la réforme législative, mis en place par le Ministère de l'intérieur et chargé de réviser, mettre à jour et améliorer le cadre législatif pour l'emploi, a continué de travailler pour consolider le droit du travail en 2015, comme l'avait indiqué le Gouverneur dans son Discours du trône de

2015. De nouveaux projets de loi devraient être présentés durant la session parlementaire de l'été 2016.

29. La nouvelle politique relative aux permis de travail, qui est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2015, contient des informations sur les catégories de permis de travail en vue de promouvoir la création d'entreprises aux Bermudes. Cela devrait se traduire par des possibilités d'emploi plus nombreuses pour les Bermudiens, leurs conjoints et les résidents permanents.

C. Éducation

30. Selon la Puissance administrante, le Ministère de l'éducation a reçu une enveloppe budgétaire d'environ 127,1 millions de dollars des États-Unis pour l'exercice 2015/16 en vue de faciliter la réalisation de son objectif, à savoir jouer un rôle moteur et assurer une surveillance stratégique, ainsi que proposer les grandes orientations pour fournir des programmes scolaires de haute qualité.

31. La scolarité est obligatoire de 5 à 18 ans et gratuite dans les écoles publiques. Selon les informations fournies par la Puissance administrante, le territoire compte 10 écoles maternelles, 18 écoles primaires, 5 collèges, 1 école répondant à des besoins particuliers et 2 lycées dans le système public. Le nombre d'élèves était approximativement de 5 300 en septembre 2015. Le territoire compte également un certain nombre d'écoles privées, dont six pour les premières années de l'enseignement primaire. Ces établissements assurent l'éducation de 40 % des élèves appartenant à la tranche d'âge définie pour l'enseignement obligatoire et ils ne reçoivent aucun financement de l'État. Les statistiques officielles indiquent que le nombre d'élèves scolarisés au sein des écoles privées et publiques et du Bermuda College (enseignement supérieur) était d'environ 9 700 en 2014.

32. Principal établissement d'enseignement supérieur du territoire, le Bermuda College est accrédité par la Commission on Institutions of Higher Education de la New England Association of Schools and Colleges. Selon la Puissance administrante, le Bermuda College a conclu des accords académiques avec 20 établissements (accords par lesquels les établissements harmonisent leurs cours ou critères d'admission avec ceux d'autres établissements), certains de ces établissements ayant conclu plusieurs accords pour différents cursus. Le Bermuda College a également recensé plus d'une centaine d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur que ses diplômés ont réussi à intégrer. Dans les universités britanniques, le montant des frais de scolarité est le même pour les citoyens des territoires britanniques d'outre-mer et pour les étudiants britanniques. Selon la Puissance administrante, un nombre croissant d'étudiants choisissent de profiter de cet avantage et de partir étudier au Royaume-Uni. L'Union européenne donne accès à certains financements, notamment pour l'enseignement supérieur et l'enseignement technique et professionnel. C'est pourquoi le Bermuda College cherche à conclure de nouveaux accords académiques avec des établissements européens.

D. Santé publique

33. Selon les informations fournies par la Puissance administrante, un budget de 197 millions de dollars a été accordé au Ministère de la santé, des personnes âgées et de l'environnement pour l'exercice 2015/16, ce qui représente environ 18 % du montant total des dépenses publiques. Outre ses activités de réglementation, le Ministère définit les grandes orientations du secteur de la santé, notamment pour l'hôpital de soins intensifs, l'hôpital psychiatrique, le *Bermuda Health Council* (Conseil bermudien de la santé), les services de santé publique, le système d'assurance maladie et le secteur privé de la santé. Le territoire est doté d'un système de financement hybride des soins de santé, composé de fonds publics directs, d'une assurance-santé et de subventions publiques.

34. Les Bermudes, qui affichent un taux de fécondité faible, doivent faire face au vieillissement de leur population. D'après les statistiques fournies par la Puissance administrante, la part des habitants âgés de 65 ans ou plus devait s'élever à 17 % en 2015, contre 12 % en 2005. En 2014, l'indice synthétique de fécondité était de 1,42 naissance par femme, un chiffre inférieur au taux de renouvellement des générations (2,10 naissances par femme). Selon l'Organisation panaméricaine de la santé, aux Bermudes, l'espérance de vie à la naissance était de 84,9 ans pour les femmes et 77,3 ans pour les hommes en 2015. L'espérance de vie des noirs est de quatre ans inférieure à celle des blancs.

E. Criminalité et sécurité publique

35. L'une des principales responsabilités du Ministère de la sécurité nationale est de renforcer les normes professionnelles du service de police, du Régiment des Bermudes, du service de sapeurs-pompiers et de secours, ainsi que des services pénitentiaires et du Département de la lutte contre la toxicomanie. Le Premier Ministre assume également les fonctions de ministre de la sécurité nationale.

36. Pour assurer la sécurité publique sur le territoire, le service de police s'emploie notamment à faire appliquer rigoureusement la loi, à impliquer la population et à mener des enquêtes approfondies débouchant sur des condamnations. Selon la Puissance administrante, au deuxième trimestre de 2014, le taux de criminalité du territoire était à son plus bas niveau depuis 2000, en grande partie grâce à une importante présence policière et à un engagement plus fort de la population. La criminalité ne cesse de diminuer et le groupe interinstitutions de lutte contre les bandes organisées continue d'élaborer des programmes de lutte contre les comportements antisociaux.

37. Le Royaume-Uni emploie un conseiller en matière de répression basé à Miami (États-Unis d'Amérique), qu'il a chargé de coordonner, de gérer et d'animer une formation à l'intention des forces de l'ordre du territoire et de donner à celles-ci des conseils stratégiques sur de nouvelles techniques et compétences.

F. Droits de l'homme et questions connexes

38. Les Bermudes ont adhéré aux grands instruments internationaux et européens relatifs aux droits de l'homme, y compris la Convention européenne des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels,

le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. En outre, comme indiqué précédemment, le gouvernement a décidé d'élaborer une politique nationale d'égalité des sexes en vue de favoriser une prise de décisions équitable qui tienne compte des priorités, difficultés et besoins différents des hommes et des femmes. La Constitution des Bermudes, par exemple, pourrait s'opposer à l'application au territoire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en ce qu'elle exige que les hommes et les femmes soient égaux devant la loi, alors que la Constitution reconnaît moins de droits à l'époux non bermudien d'une Bermudienne qu'à l'épouse non bermudienne d'un Bermudien. Or, la Convention interdit ce type de discrimination.

V. Environnement

39. L'énergie électrique est fournie à environ 98 % par une seule entreprise privée et produite exclusivement à partir de combustibles fossiles. Les 2 % restants sont produits par l'incinérateur de déchets à valorisation énergétique de Tynes Bay, détenu et exploité par le Ministère des travaux publics.

40. Durant le Discours du trône de 2015, prononcé le 13 novembre 2015, le Gouverneur a annoncé qu'une centrale électrique photovoltaïque serait construite pour servir les objectifs du territoire en matière d'énergie, notamment celui consistant à utiliser plus de sources d'énergie renouvelables. Le projet démarrera en 2016, et la centrale devrait pouvoir satisfaire à 20 % de la demande d'électricité lors des pointes durant la journée.

VI. Questions militaires

41. Les Bermudes disposent d'un régiment de défense de quelque 600 soldats, connu sous le nom de Régiment des Bermudes, qui comprend environ 140 militaires recrutés pour un service de longue durée, 30 soldats à temps plein et des militaires à temps partiel. Les hommes adultes sont soumis à la conscription par tirage au sort et doivent, pendant environ trois ans, participer à des exercices hebdomadaires et à un camp d'entraînement annuel de 15 jours. Le service militaire est rémunéré.

42. Le Régiment collabore régulièrement avec les gouvernements étrangers et leurs armées, y compris ceux du Canada, des États-Unis et de la Jamaïque, et apporte son concours aux opérations de secours en cas de catastrophe menées dans d'autres territoires administrés par le Royaume-Uni.

43. La Puissance administrante demeure déterminée à éliminer le service obligatoire. À cette fin, le Régiment a lancé une vaste campagne de relations publiques visant à promouvoir l'enrôlement volontaire.

VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux

44. Le territoire est membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Communauté des Caraïbes et du Marché commun des Caraïbes et membre du Groupe d'action financière des Caraïbes, créé dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux. La *Financial Intelligence Agency* (Agence du renseignement financier) des Bermudes est membre du Groupe Egmont des cellules de renseignement financier, et la *Bermuda Monetary Authority* est membre d'organismes internationaux et régionaux de réglementation financière, notamment l'Association internationale des contrôleurs d'assurances, l'Organisation internationale des commissions de valeurs et le *Group of International Finance Centre Supervisors* (Groupe des superviseurs des centres financiers internationaux). Les Bermudes jouent également un rôle de premier plan dans le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales de l'OCDE, en tant que membre du groupe d'examen par les pairs. Le territoire est également membre de la *Sea Turtle Conservancy* (association de protection des tortues de mer), du Forum Caraïbes-États-Unis sur la coopération en matière de sécurité, de la Confédération syndicale internationale, de l'Organisation internationale de police criminelle et du Comité international olympique.

45. En janvier 2014, le territoire a rejoint le partenariat institué par la décision du Conseil de l'Union européenne de 2013 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne (2013/755/EU), qui a pris effet en 2014 et a notamment pour objectif de remplacer l'approche classique de la coopération pour le développement par un partenariat réciproque favorisant le développement durable et promouvant les valeurs et normes de l'Union européenne dans le monde.

VIII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

46. Les faits nouveaux concernant le statut futur des Bermudes figurent dans la section I ci-dessus.

B. Position de la Puissance administrante

47. Le 15 octobre 2015, à la 7^e séance que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenue à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes, fondées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit du peuple de chaque territoire de décider s'il voulait rester britannique. Le Gouvernement britannique et ses territoires savaient que les liens qui les unissaient leur apportaient des avantages mais leur imposaient également des responsabilités.

48. Le représentant du Royaume-Uni a ajouté que, depuis qu'il avait publié, en juin 2012, un livre blanc intitulé « The Overseas Territories : Security, Success and Sustainability » (Les territoires d'outre-mer : sécurité, succès et viabilité), son

gouvernement coopérait étroitement avec les territoires en vue de renforcer encore ce partenariat. Le Gouvernement du Royaume-Uni avait donné plus de poids à la réunion annuelle organisée avec les dirigeants des territoires en en faisant un conseil ministériel conjoint, qu'il avait expressément chargé d'examiner la stratégie et les engagements énoncés dans le livre blanc et de leur donner effet. Il avait pour responsabilité fondamentale et pour objectif au regard du droit international, notamment la Charte des Nations Unies, de veiller à la sécurité et à la bonne gouvernance de ses territoires d'outre-mer et de leurs populations.

49. À la quatrième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, tenue à Londres les 1^{er} et 2 décembre 2015, les dirigeants du Royaume-Uni et des territoires d'outre-mer se sont entendus sur le texte d'un communiqué énonçant notamment leur position commune sur l'autodétermination. Ils ont déclaré que les dirigeants des territoires d'outre-mer étaient élus de manière démocratique par les peuples de ces territoires et étaient responsables devant eux, et que le principe de l'égalité des droits des peuples et le droit de ceux-ci à disposer d'eux-mêmes, inscrits dans la Charte des Nations Unies, s'appliquaient aux peuples des territoires d'outre-mer. Ils ont réaffirmé qu'il importait de promouvoir le droit des peuples des territoires à disposer d'eux-mêmes, ce qui relevait de la responsabilité collective de l'ensemble du Gouvernement britannique. Ils se sont engagés à étudier les moyens qui permettraient aux territoires d'outre-mer de continuer à bénéficier de l'appui de la communauté internationale en cas de revendication de souveraineté contestée et ont estimé que la structure fondamentale des relations prévues par la Constitution était appropriée, les pouvoirs étant dévolus dans toute la mesure possible aux gouvernements élus des territoires et le Royaume-Uni ne conservant que les pouvoirs dont il avait besoin pour s'acquitter de sa responsabilité souveraine. Ils sont également convenus que l'efficacité des dispositions constitutionnelles devrait être évaluée à l'avenir.

IX. Décision de l'Assemblée générale

50. Le 9 décembre 2015, l'Assemblée générale a adopté les résolutions 70/102 A et B, sans les avoir mises aux voix, en se fondant sur le rapport de 2015 du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (A/70/23) et les recommandations formulées ultérieurement par la Quatrième Commission. À la section III de la résolution 70/102 B, qui concerne les Bermudes, l'Assemblée :

a) A souligné l'importance du rapport de la Commission pour l'indépendance des Bermudes de 2005, qui examinait de près les faits entourant l'indépendance, et continuait de regretter que les plans d'organisation de réunions publiques et de présentation d'un livre vert à l'Assemblée puis d'un livre blanc exposant les propositions politiques en faveur de l'indépendance des Bermudes ne se soient pas encore concrétisés;

b) A souligné également la nécessité, pour le bien du territoire, de renforcer davantage l'application des principes de bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité au sein des instances gouvernantes;

c) A prié la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités d'éducation du public, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la

Charte, et invité à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en faisait la demande;

d) S'est félicitée de la participation active du territoire aux travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
